BUDGET

VINCENT DELAHAYE

«PLF2012: Jean Arthuis et Vincent Delahaye:"Le premier ennemi du pouvoir d'achat, c'est le chômage et la désindustrialisation, pas la TVA: Les centristes proposent une alternative au crédit d'impôt."»

15/12/2012

PLFR 2012 - Suppression du crédit d'impôt compétitivité au Sénat :Jean Arthuis et Vincent Delahaye:"Le premier ennemi du pouvoir d'achat, c'est le chômage et la désindustrialisation, pas la TVA" : Les centristes proposent une alternative au crédit d'impôt.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jean Arthuis et Vincent Delahaye, sénateurs du groupe UDI-UC du Sénat se félicitent de la suppression par le Sénat de l'article 24 bis du PLFR pour 2012 tendant à créer un crédit d'impôt de 20 milliards d'euros au profit des entreprises.

D'après Vincent Delahaye « Cette proposition du Gouvernement est un numéro de mystification qui n'améliorera pas la compétitivité des entreprises, mais les soumettra au contraire au contrôle de l'administration ». D'après le sénateur de l'Essonne, « Ce dispositif est injuste à tout point de vue : il obligera les grands groupes à embaucher au-delà de leurs besoins pour percevoir le crédit d'impôt, quant aux PME en difficultés, malheur à celles qui ne feront pas de bénéfices, elles ne seront pas concernées par le dispositif. »

L'amendement de suppression du crédit d'impôt, déposé par Jean Arthuis, sénateur UDI-UC de la Mayenne, ancien Président de la commission des finances, et par Vincent Delahaye, s'inscrit dans une entreprise de réécriture générale du projet de loi. Jean Arthuis estime que « Nous avons tous à faire l'inventaire de ces quinze dernières années. Il y a le feu dans la maison et le crédit d'impôt de compétitivité des entreprises n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Les 20 milliards d'allègements ne suffiront pas, d'autant qu'ils sont financés par un véritable maquillage budgétaire. Renversons la table et mettons en œuvre les véritables réformes. Nous avons proposé de remplacer le CICE par 50 milliards d'euros d'allègements des charges payées par les employeurs au moyen d'une hausse de TVA. C'est le premier pas vers la restauration de notre compétitivité et la baisse du coût du travail. La TVA-compétitivité n'épuisera pas le chantier que nous souhaitons ouvrir. D'autres propositions viendront, notamment en matière de flexibilité du travail».

Contre les critiques faites au dispositif, notamment en matière d'emploi et de pouvoir d'achat, Jean Arthuis répond : « Mon collègue Vincent Delahaye et moi-même avons le même diagnostic. La baisse des charges est la meilleure arme contre le chômage et pour la compétitivité des entreprises : le premier ennemi du pouvoir d'achat, c'est le chômage et la désindustrialisation, pas la TVA ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC